

CONSEIL MUNICIPAL DE SALIVES

Séance du 29 juin 2020

* * * * *

Le lundi 29 juin 2020 à 20h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

Étaient présents :

M. Christophe BERG
M. Gilles GENOUD
M. Jacques MILLIERE
M. Éric RUESH

Mme Hélène BOYON
M. Silvère GOLMARD
Mme Anne-Fatou NDIAYE
M. Charles SCHNEIDER

Mme Charlotte DEHER
M. Roland METZGER
M. Norbert RAMAGET

Exposé de Monsieur Thomas VIRGIN

Monsieur Thomas VIRGIN, doctorant en architecture médiévale, présente les études qui ont été réalisées en 2019 à proximité du donjon. Il remet au conseil municipal un exemplaire du rapport qu'il a rédigé.

Il présente également les études envisagées pour 2020, notamment une prospection géophysique, effectuée à l'aide d'un dispositif radiographique. Il demande l'autorisation du conseil municipal pour réaliser cette étude en septembre 2020, idéalement entre le 7 et le 13.

Le conseil municipal autorise la réalisation de ces études.

Le rapport sur les études réalisées en 2019 est disponible pour lecture en mairie.

Compte-rendu du précédent conseil municipal

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 2 juin 2020.

Location à la société ASSYSTEM

Suite à la rupture du bail de Monsieur BARRUCAND, la société ASSYSTEM a souhaité le reprendre, en plus du bail de « la petite boutique », qu'elle occupe actuellement.

Un bail de 3 ans sera rédigé pour un loyer mensuel de 450 €, charges comprises.

Le conseil municipal autorise le Maire à la signature de ce bail.

Le Maire effectuera également le remboursement de la caution à l'ancien locataire, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le conseil municipal.

Vote des taxes locales

Le Maire précise que ce vote ne concerne pas la taxe de séjour, dont le taux est décidé par la communauté de communes. Il propose le maintien des taux actuels pour les taxes locales.

Le conseil municipal approuve le maintien des taux actuels.

Dématérialisation des actes envoyés en Préfecture

Le Maire propose que la commune adopte le système d'information @CTES, qui permet aux collectivités de transmettre à la Préfecture, par voie électronique, les actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

Le conseil municipal approuve cette disposition.

Réseau d'eau

L'interconnexion du réseau d'eau est pratiquement opérationnelle.

L'intercommunalité va facturer l'eau au distributeur au tarif de 1,50 € le m³.

De son côté, la commune de Salives va facturer l'utilisation de son réseau aux communes de Le Meix et de Barjon au tarif de 0,30 € le m³.

Installation des nouvelles sirènes

Le Maire annonce que les nouvelles sirènes seront installées le 22 juillet 2020.

Il a contacté le directeur du centre de Valduc afin de rédiger une convention avec le CEA pour l'utilisation du local technique permettant la gestion de ces sirènes.

Point sur la rénovation du bâtiment Sully

Une présentation des plans et un point de situation de l'état du dossier sont effectués pour le conseil municipal.

Les conditions techniques de réalisation se compliquent, notamment pour ce qui concerne la prise en compte des contraintes environnementales, et entraînent quelques retards et une augmentation du budget alloué.

Le Maire relance les organismes sollicités pour l'octroi de subventions. Il se renseigne également pour savoir si le projet est éligible à une subvention DSIL (dotation au soutien à l'investissement local).

Adhésion au parc national de forêts

Le conseil municipal adopte (9 voix pour, 2 abstentions) l'adhésion de la commune de Salives au parc national de forêts.

Festivités du 14 juillet 2020

En raison de la situation sanitaire, les animations habituelles (jeux et repas) ne seront pas organisées.

Par contre, un feu d'artifice sera tiré le 14 juillet, à partir de 23 heures.

Chacun devra respecter les mesures gouvernementales en vigueur à cette période, notamment celles concernant la distanciation sociale.

Point sur les commissions

La commission « finances » s'est réunie le 24 juin 2020.

- Le budget 2019 et le budget prévisionnel 2020 sont pratiquement terminés.

La commission « information » s'est réunie le 25 juin 2020.

- Un nouveau site Internet, développé par les membres de la commission, va être mis en ligne. Son but est de valoriser le village auprès des visiteurs extérieurs et de transmettre les informations du conseil municipal, notamment les comptes rendus de ses réunions.
- La page Facebook « mairie de Salives » a été mise en service. Son but est de communiquer rapidement les informations du conseil municipal et de partager celles qui lui sont transmises.
- Un abonnement à l'application « Panneau Pocket » pourrait être souscrit. Elle permet d'afficher des informations sur smartphone, de la même façon que sur un panneau d'affichage électronique.
- La diffusion d'un bulletin municipal trimestriel va être lancée. Son but est de donner aux habitants une vue d'ensemble de la vie du village et du travail de l'équipe municipale. Ce bulletin sera diffusé sur support papier et/ou informatique.

Achats Divers

Les tables de pique-nique vont être changées. Une demande de subvention va être demandée pour financer cet achat, dont le coût est d'environ 4000 €.

La rénovation de deux segments de voirie (à Montarmet et à Prégelan) est envisagée. Les devis sont présentés et une demande de subvention va être demandée pour financer ces rénovations.

Les lits du gîte communal vont être changés. Le conseil municipal donne son accord pour cet achat (500 à 600 € par lit). Un des réfrigérateurs devra sans doute être changé.

Affaires diverses

Le conseil municipal souhaite que les habitants de Salives lui communiquent leurs coordonnées (adresse mail et éventuellement téléphone portable) à mairie.salives@orange.fr.

La passerelle du donjon devient dangereuse et sa destruction doit être envisagée. En attendant, son accès va être rapidement condamné.

Des travaux de rénovation de l'école (nettoyage, peinture...) seront réalisés cet été par des membres de l'équipe municipale. Un appel aux bonnes volontés est lancé...

La convention d'assistance avec le département sera renouvelée afin d'être aidé par ses services dans les études de tout type de travaux à réaliser dans la commune.
Une étude sera menée pour la réfection de la traversée de Salives.

L'entretien des accotements du chemin de la Magdeleine doit être prochainement réalisé.

La demande de travaux, formulée par ENGIE pour le raccordement d'un habitant, est accordée.

La séance est levée à 22h45.